

Conseil Municipal du lundi 11 mars 2013

- ↪ **Travaux Hôtel de Ville :** Suite à la correspondance du Député Philippe FOLLIOT précisant que le programme prévisionnel de travaux concernant la fourniture et la pose de menuiseries bois en châtaigner double vitrage, la fabrication et la pose d'une porte deux vantaux en chêne sur la façade ouest de l'Hôtel de Ville a reçu un avis favorable de la commission des Finances de l'Assemblée Nationale, une subvention de la part de l'Etat est sollicitée
- ↪ **Validation concours à titre gratuit 2012 CLSH :** Validation du montant des concours à titre gratuit pour l'année 2012 concernant le Centre de Loisirs sans Hébergement géré par l'Association « Loisirs Enfance Jeunesse » pour un montant total de 4.950,91 euros.
- ↪ **Taux d'imposition 2013 :** Le Conseil Municipal adopte une augmentation de 0,9882 % des taux d'imposition des taxes directes locales. Dans ces conditions le taux pour 2013 de la taxe d'habitation est de 6,48 %, pour la taxe foncière (bâti) de 15,09 % et pour la taxe foncière (non bâti) de 70,04 %.
- ↪ **Remboursement branchement téléphonique :** Aucun branchement téléphonique ne desservant l'appartement sis au 1 Place de l'Hôtel de Ville, le locataire ayant sollicité une connexion Internet, le fournisseur d'accès va lui facturer les travaux. Considérant que le branchement au réseau France Télécom est à la charge du propriétaire, décision est prise de rembourser le locataire.
- ↪ **Subvention CLAP :** Attribution d'une subvention de 920 euros à l'association « CLAP » organisatrice de la manifestation « Brassac chante ».